

## Coordinateur des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) et enseignant de sport

### ENSEIGNEMENT

L'enseignant.e devra participer, organiser et animer les **activités physiques, sportives et artistiques** intégrées au cursus ingénieur de Centrale Marseille au sein d'une Unité d'enseignement APSA (Activités Physiques Sportives et Artistiques) dont il/elle aura la responsabilité.

Dans ce cadre, l'enseignant.e recruté.e sera amené.e à prendre en charge les deux offres proposées aux élèves : le service interuniversitaire des activités physiques et sportives (SIUAPS) et l'Association sportive de Centrale Marseille pour les élèves-ingénieurs ayant une âme de compétiteur.

Au-delà de la coordination et l'animation des activités physiques et sportives, l'enseignant.e sera impliqué.e dans la coordination des enseignements liés aux **pratiques artistiques**. Ces dernières, impliquant tant les arts plastiques que les arts vivants, s'inscrivent pleinement dans l'Unité d'Enseignement APSA.

Enfin, l'enseignant.e sera en charge, de la gestion et la coordination des vacataires, de l'organisation du planning des étudiants, de la réservation des salles de pratique, de la participation à l'organisation d'événements sportifs de gala ou de compétition, etc.

L'enseignant sera amené à gérer le futur gymnase (actuellement en construction) et à proposer un mode

### ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

Au-delà du développement personnel, la pratique physique, sportive et artistique engage le développement de compétences qui concourent à l'émergence et à la consolidation de compétences professionnelles. L'activité physique, sportive et artistique intervient ainsi à la jonction de l'engagement personnel et des apprentissages curriculaires.

Fort de ce positionnement, l'enseignant.e jouera un **rôle prééminent dans la coordination de la vie associative étudiante** de Centrale Marseille. Il ou elle veillera notamment à la qualité des interactions entre les diverses associations d'élèves et l'équipe de direction de Centrale Marseille en coordonnant, par exemple, des temps d'échanges et en accompagnant les associations dans leur rôle de prévention.

Il/elle sera également présent.e lors des principaux événements annuels de la vie associative de l'école (tournois sportifs par exemple), ce qui implique quelques déplacements par an.

Le ou la responsable des pratiques physiques, sportives et artistiques inscrira enfin sa contribution dans une démarche d'amélioration continue des pratiques de l'établissement, avec le souci de servir sa communauté dans le respect de ses valeurs et de son ambition, notamment dans les domaines écologiques et sociaux.

Par ailleurs, il peut être amené à intégrer l'équipe en charge de la professionnalisation des étudiants par des activités de conseils en développement personnel.

### Profil recherché :

- Niveau Master 2 STAPS minimum ou DE ; expériences de l'enseignement et de la pédagogie du sport
- Pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives et sensibilité artistique
- Recrutement titulaire par voie de détachement ou contractuel CDD (dans un 1<sup>er</sup> temps) de cat A par comité de sélection LRU et sur présentation d'une "intention pédagogique"
- Rémunération prenant référence sur les grilles de rémunération des enseignants du secondaire et tenant de l'expérience.

### Contact :

Audrey Soric, directrice de la formation ingénieur.e / [Direction.formation@centrale-marseille.fr](mailto:Direction.formation@centrale-marseille.fr)